

# Titre Professionnel Contrôleur technique de véhicules légers

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES  
DR Entreprises Nouvelle-Aquitaine  
-  
MC\_PSR\_NOUVELLE\_AQUITAINE@AFPA.FR

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

- Diplôme minimum de niveau BP-BAC PRO dans la maintenance automobile exigé pour l'entrée en formation- Expérience minimale d'un an dans la réparation automobile (emploi de mécanicien ou de technicien)- Permis de conduite B obligatoire (voitures particulières)- Savoir lire et assimiler de longs textes réglementaires écrits en langue française A noter que pour obtenir, après cette formation, l'autorisation d'exercer dans ce métier, le bulletin n°2 du casier judiciaire devra être vierge (bulletin consultable uniquement par l'administration).

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

## Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine) Module 1. Procéder au contrôle technique réglementaire des véhicules légers : appropriation et maîtrise des dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers - connaissance des réglementations sur l'immatriculation et la réception des véhicules - vérification des exigences réglementaires de mises en oeuvre des matériels de contrôle - réalisation des contrôles techniques, des contre-visites et des contrôles techniques complémentaires des véhicules légers - accueil du client, prise en charge du véhicule et explicitation du procès-verbal (6 semaines) Période en entreprise (3 semaines) Module 2. Contribuer aux opérations de suivi d'exploitation et d'évaluation du système qualité du contrôle technique des véhicules légers : exploitation d'un logiciel de contrôle technique - mise en oeuvre des procédures du système qualité et exploitation des indicateurs et des statistiques d'activité (2 semaines) Session d'examen (1 semaine)

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

## Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel contrôleur technique de véhicules légers - Niveau 4 :  
**Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

MON COMPTE  
FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00353191	du 24/01/2024 au 24/04/2024	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00353192	du 25/04/2024 au 31/07/2024	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00353193	du 19/08/2024 au 19/11/2024	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00353194	du 20/11/2024 au 26/02/2025	Pau (64)	AFPA PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC

<b>00353195</b>	du 27/02/2025 au 04/06/2025	Pau (64)	AFPA PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC
<b>00427427</b>	du 05/06/2025 au 15/09/2025	Pau (64)	AFPA PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC
<b>00427428</b>	du 16/09/2025 au 17/12/2025	Pau (64)	AFPA PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC
<b>00427429</b>	du 18/12/2025 au 26/03/2026	Pau (64)	AFPA PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC
<b>00427430</b>	du 27/03/2026 au 02/07/2026	Pau (64)	AFPA PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC
<b>00427431</b>	du 03/07/2026 au 12/10/2026	Pau (64)	AFPA PAU	MON COMPTE FORMATION	FPC